

**09.03.06 LETTRE À M. GUY BÉLANGER DIR. SPORTS, LOISIRS, VIE COMM. VQ / REQUÊTE ZONE
KITES-PLANCHES**



Écrit par Yvon Lefebvre
07-03-2009

Québec, le 6 mars 2009

M. Guy Bélanger, directeur
Loisirs, sports et vie communautaire
160, 76e Rue Est
Québec (Québec) G1H 7H5

Objet : Requête pour la zone des *kitesurfers* et véliplanchistes à la Baie de Beauport

Monsieur Bélanger,

Nous portons à votre attention une requête soumise en juin dernier auprès du gestionnaire du site de la Baie de Beauport qui visait à améliorer et favoriser la pratique sécuritaire des activités exercées. Cette requête a été réitérée en juillet avec comme réponse un accord de principe, sans toutefois en arriver à des résultats concrets (voir copie du message ci-jointe).

Notre demande porte toujours sur les aspects suivants :

Surface gazonnée

L'utilisation d'une surface gazonnée est très importante pour déposer, monter et démonter nos équipements soient les *kites*, les planches ainsi que les voiles. Ces équipements dispendieux sont particulièrement fragiles et sensibles au contact du gravier et toute autre surface abrasive.

Il est donc impératif que soit aménagée une surface gazonnée plus près de la plage, soit dans la bordure nord ainsi que dans les espaces est et sud-est aux limites du stationnement de la zone ci-haut mentionnée.

Anémomètre

L'information en temps réel et l'historique des conditions météo, notamment la force et la direction du vent, constituent des éléments clés pour déterminer à distance si les conditions de pratique sont favorables ou non, ainsi que le type d'équipement à utiliser une fois sur place. L'ajout d'une *webcam* avec vue sur la plage, dirigée vers le secteur *kitesurfers* et véliplanchistes, serait aussi fort utile comme information complémentaire pour déterminer s'il y a ou non des participants en action sur le site.

L'accès à cette information sur Internet, sur appareil mobile (cellulaire, *blackberry*, *iphone*, et autres) ainsi que sur place aux endroits stratégiques (ex. près de notre bâtiment) serait particulièrement utile. Il est à noter que les conditions météo accessibles sur le site d'Environnement Canada, tel que suggéré par le gestionnaire l'an passé, ne sont pas en temps réel et s'avèrent tout à fait insuffisantes pour les besoins mentionnés.

L'accès aux conditions météo en temps réel avec *webcam* est très accessible, et ce tant au niveau technologique qu'économique. Il est à prévoir que cette information sera aussi très utile aux autres usagers du site (utilisateurs de la plage, catamarans, dériveurs, école de voile, kayaks, etc.) ainsi qu'à la vigie pour des questions de sécurité.

En plus de la subvention annuelle dans le cadre d'une entente à intervenir entre l'organisme que vous représentez et l'Administration portuaire, un montant est spécifiquement prévu pour l'amélioration de l'offre de services aux citoyens sur le site pour la saison à venir. C'est dans ce contexte que nous anticipons que notre demande, pour laquelle un accord de principe a déjà été obtenu, soit considérée et comblée si possible, de préférence dès le début de la prochaine saison.

Nous suggérons une rencontre prochaine^[1] avec vous-même ou votre représentant afin de discuter d'un plan de mise en application de nos propositions.

Par ailleurs, nous profitons de l'occasion pour vous exprimer notre support et notre entière collaboration dans la constante amélioration des services offerts à la Baie de Beauport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Bélanger, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yvon Lefebvre
Président fondateur 2006-2007
Conseiller spécial AKVQ
Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec

2882 Terrasse du
FleuveLévis, Qc G6V
9W6418 834-2580

PJ
Avis : Afin d'informer notre clientèle, cette lettre, ainsi que la réponse anticipée, sera publiée sur notre site Internet AKVQ.ca

^[1] SVP Après le 31 mars alors que je serai de retour au pays. De même, la transmission de votre réponse par courriel serait appréciée, si avant cette même date

Québec, le 15 septembre 2008

Monsieur Yvon Lefebvre,
Conseiller spécial AKVQ
Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec
2882 Terrasse du FleuveLévis, Qc G6V 9W6

Bonjour Monsieur Lefebvre,

Voici les réponses à vos demandes du 26 août dernier.

Vous nous avez répondu dans un courriel le 10 juillet dernier que la pose de tourbe aux endroits mentionnés avait été acceptée et devait être faite après l'événement du 15 août. Maintenant que cet événement est passé, pourriez-vous nous informer d'un échéancier plus précis à cet effet.

Rép : J'ai rencontré le responsable chez Maxi-Paysage, c'est cette compagnie fait l'entretien du terrain et qui sont venu étendre du sable sur la plage. Il m'a dit qu'il avait bien eu une demande du Port pour la tourbe dans la zone *kitesurfers* et véliplanchistes. Cette zone est juste au bout du stationnement côté Est. Il attendait d'avoir l'instruction du Port pour faire le travail. Je n'ai aucune date précise à vous signaler.

Il y a un anémomètre déjà installé sur le bâtiment de la vigie depuis quelque temps. Vous nous aviez alors

verbalement signifié que vous aviez de la difficulté à faire installer une ligne téléphonique pour l'accessibilité en ligne de cette information.

Ce problème est-il résolu? Si non quand prévoyez-vous qu'il le soit? Entretemps, qu'elle serait votre suggestion pour rendre cette information aussi disponible que possible (ex. tél cellulaire de la vigie utilisé par M. Jean-François Gacougnolle, ou autre).

Rép : L'anémomètre sur le toit de la vigie a été installé et appartient à un employé de la Baie de Beauport. Ce jeune l'a installé sur le toit et il est accessible seulement à la vigie. Il n'est pas relié à un ordinateur.

Nous n'avons toujours pas de ligne téléphonique en mesure de supporter un tel système. Dès que nous aurons accès à un système téléphonique il nous fera plaisir d'installer un anémomètre et une caméra web sur le bâtiment du kitesurf. Nous n'avons toujours aucun développement à ce sujet.

En téléphonant sur les heures d'ouvertures au 418-380-5555 vous pouvez avoir l'information sur les vents. J'ai déjà répondu plusieurs fois à ce sujet.

Vous pouvez également en allant sur le site www.baiedebeauport.com cliquer sur le lien Environnement Canada Station météo de Beauport. Vous y trouverez les informations de l'anémomètre situé juste derrière le bâtiment principal de la Baie de Beauport.

Lorsque vous êtes sur place vous pouvez demander au responsable de Radical de communiquer avec la vigie pour connaître la force des vents. Déjà plusieurs d'entre vous le font.

Lorsque les préposés ne sont plus en service dans la zone, cela devrait être clairement indiqué (par une pancarte ou autrement). Ainsi les usagers sauraient qu'ils doivent eux-mêmes prendre les initiatives qui s'imposent, notamment de prévenir la sécurité au besoin.

Comme plusieurs usagers possèdent un appareil de communication mobile, un no de téléphone permettant de communiquer avec la vigie (sécurité) devrait être mis très en évidence à cet effet. De plus, comme second recours, le no de la station radio de la Garde Côtière (*16), valable seulement sur cellulaire, devrait être affiché.

Pourriez-vous nous indiquer ce qui a été fait ou que vous prévoyez faire à ce sujet. La sécurité est un sujet très sérieux et il ne faudrait pas attendre un incident malheureux pour apporter certains correctifs qui s'imposent.

Rép; Depuis un certain temps vous avez dans le bâtiment du kitesurf le numéro d'urgence pour contacter la vigie. S.V.P. il faut utiliser ce numéro sur les heures d'ouverture de la Baie soit de 10H00 à 19h00. Nous indiquons également le numéro de la station radio de la Garde Côtière (*16).

Pour le reste de la saison les dernières mises à l'eau se font jusqu'à 18h00. Notre mandat se termine le 12 octobre prochain. Nous ne savons pas encore si celui-ci sera prolongé ou encore renouvelé. Dès que nous aurons des informations à ce sujet, je vous communiquerai les détails.

En espérant avoir répondu à vos interrogations.

Meilleures salutations.

Daniel Robitaille

Directeur général
Baie de Beauport/Gestev

Dernière mise à jour : (19-03-2009)

Fermer la fenêtre